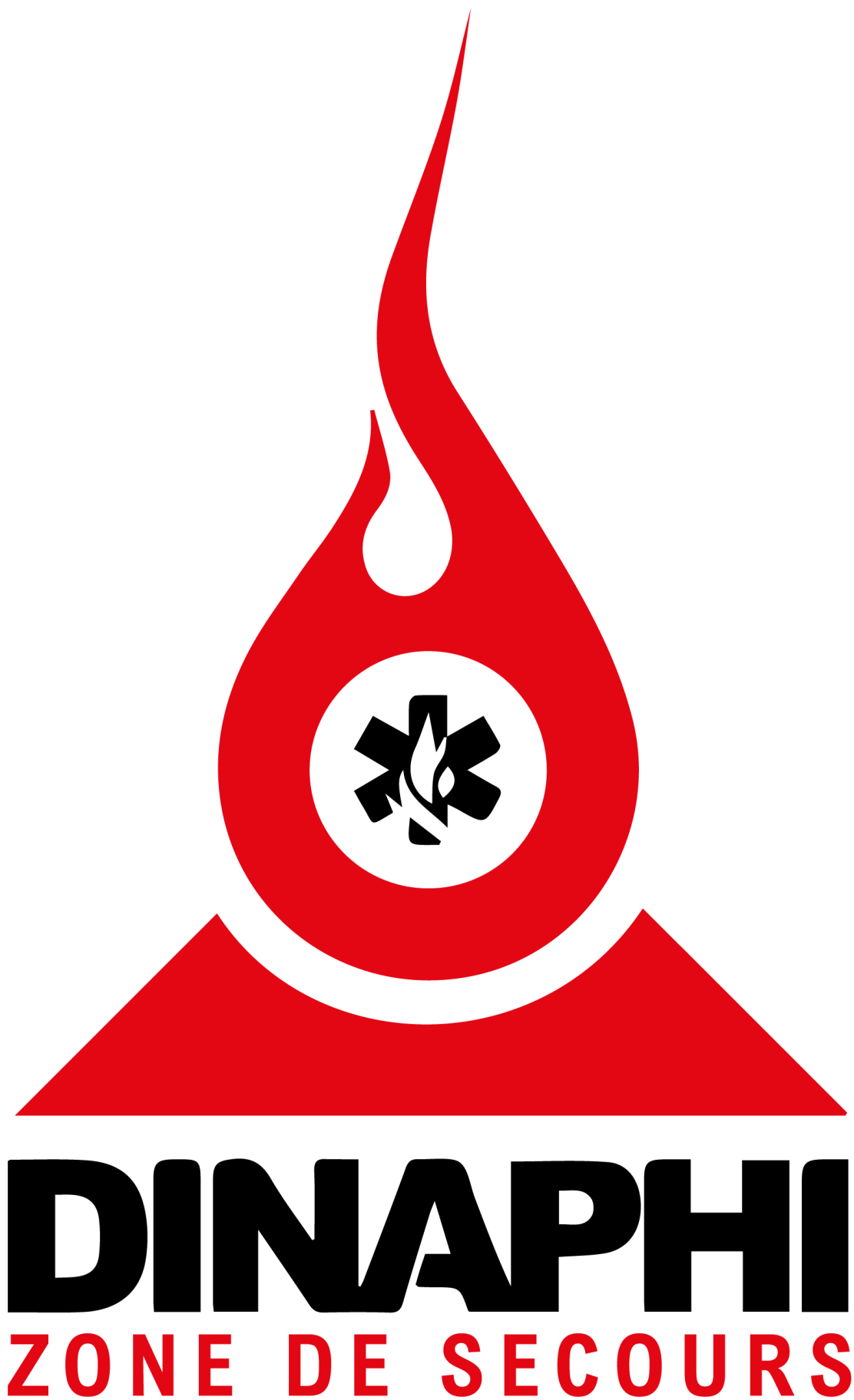




Suis-nous sur :



📍 146 rue de Dinant - 5570 Beauraing

☎ 084/21.99.90

✉ info@zsdinaphi.be



SECOURISTE-AMBULANCIER EN ZONE DE SECOURS DINAPHI

Secouriste-ambulance agréé 112, un métier marqué par l'imprévu



Spécificité des secouristes-ambulanciers agréés 112

Ils travaillent dans un service ambulancier reconnu par les autorités fédérales.

Seuls les services agréés peuvent intervenir suite à une réquisition des centrales d'urgences 112 et se déplacer avec des véhicules 112.

Secouriste-ambulance professionnel

Métier principal
Salaire fixe et primes

Secouriste-ambulance volontaire

Activité en plus d'un autre métier
Nomination de 6 ans (renouvelable)
Rémunération par gardes de 12h

Tu dois **administrer les premiers soins urgents** jusqu'à ce qu'un médecin ou une équipe spécialisée prenne le relais



Comment se passe un départ en intervention ?

Appel reçu
via le 112

Besoin d'aide
médicale
urgente (AMU)

Envoi d'une équipe de
minimum 2 personnes
+ **SMUR et/ou PIT** si état grave

Urgence
(la centrale 112
choisit l'hôpital)



Des équipes prêtes à intervenir **24h/24 & 7j/7**



Comment devenir secouriste-ambulancier ?

1 Consulte régulièrement pompiers.be, zsdinaphi.be et la page Facebook afin de repérer d'éventuels appels à candidatures

⚠ Aucune candidature spontanée ne sera acceptée !
Merci d'envoyer ton dossier uniquement en réponse à un appel à candidatures.

Conditions de recrutement

- + 18 ans minimum
 - + Avoir pleinement ses droits de citoyen
 - + Permis B requis
 - + Nationalité
- Conduite compatible avec la fonction + extrait de casier judiciaire **modèle 2** (moins de 3 mois, avant la date limite de dépôt des candidatures)



⚠
Nécessaire pour pouvoir travailler avec des personnes mineures & dans les secteurs éducatifs, médicaux et sociaux

2 Super ! Tu es sélectionné

Ta formation de secouriste-ambulancier commence maintenant.

Suite à ton recrutement



Examen médical

Examen médical **obligatoire** avant l'entrée en fonction.

Une fois validé, tu deviens "secouriste-ambulancier stagiaire" et tu peux alors commencer ta formation de base.



Formation

- Théorique & pratique
- minimum **132h**
 - **stage de 40h**

Une fois validée, tu deviens "opérationnel".



Certification

Dès la réussite de la formation, tu obtiens le **brevet AMU**.

Tu es désormais prêt à porter secours avec les véhicules agréés 112 et prodiguer les premiers soins.

3

Tu as décroché ton brevet ? Félicitations ! Voici comment valider officiellement ta place dans l'équipe AMU

Ta nomination



Immersion sur le terrain (dès obtention du brevet AMU)

Pendant **1 an**, tu développes tes compétences sur le terrain en intégrant une équipe opérationnelle de la Zone de Secours Dinaphi.



Place à de nouveaux défis

Ton immersion est réussie, tu seras officiellement **nommé pour 6 ans**.

Ensuite, tu pourras monter en grade.



La seconde chance

Ton immersion peut être prolongée afin de te laisser le temps de progresser.

⚠
Tu as droit à **2 x 6 mois supplémentaires** pour faire tes preuves !

SAUVER DES VIES DEMANDE UNE RIGUEUR ABSOLUE



Reste en règle

Tu veux continuer à effectuer des missions avec l'ambulance agréée 112 ? Voici ce qu'il te faudra faire :

- ✓ **Te former** : minimum 24 heures de formation continue par an
- ✓ **Réussir tes évaluations** : un test tous les 5 ans pour renouveler ton brevet
- ✓ **T'identifier** : porte toujours ton **badge AMU** sur le terrain (pour l'obtenir, tu dois t'adresser au service 112 auquel tu es rattaché)

⚠ Ton brevet et ton badge AMU doivent toujours être valides !

INFORME-TOI • FORME-TOI • ENGAGE-TOI

Des questions liées à la formation des secouristes-ambulanciers :

formation.amu@zsdinaphi.be

Des questions liées au recrutement dans la Zone de Secours DINAPHI :

084/21.99.96 - grh@zsdinaphi.be